|  |
| --- |
| **Recommandation UIT-R F.1105-4**  **(01/2019)** |
| **Utilisation des systèmes hertziens fixes  pour l'atténuation des effets des catastrophes et les opérations de secours** |
| **Série F**  **Service fixe** |

Avant-propos

Le rôle du Secteur des radiocommunications est d’assurer l’utilisation rationnelle, équitable, efficace et économique du spectre radioélectrique par tous les services de radiocommunication, y compris les services par satellite, et de procéder à des études pour toutes les gammes de fréquences, à partir desquelles les Recommandations seront élaborées et adoptées.

Les fonctions réglementaires et politiques du Secteur des radiocommunications sont remplies par les Conférences mondiales et régionales des radiocommunications et par les Assemblées des radiocommunications assistées par les Commissions d’études.

# Politique en matière de droits de propriété intellectuelle (IPR)

La politique de l'UIT‑R en matière de droits de propriété intellectuelle est décrite dans la «Politique commune de l'UIT‑T, l'UIT‑R, l'ISO et la CEI en matière de brevets», dont il est question dans la Résolution UIT-R 1. Les formulaires que les titulaires de brevets doivent utiliser pour soumettre les déclarations de brevet et d'octroi de licence sont accessibles à l'adresse <http://www.itu.int/ITU-R/go/patents/fr>, où l'on trouvera également les Lignes directrices pour la mise en oeuvre de la politique commune en matière de brevets de l'UIT‑T, l'UIT‑R, l'ISO et la CEI et la base de données en matière de brevets de l'UIT-R.

|  |  |
| --- | --- |
| Séries des Recommandations UIT-R  (Egalement disponible en ligne: <http://www.itu.int/publ/R-REC/fr>) | |
| **Séries** | Titre |
| **BO** | Diffusion par satellite |
| **BR** | Enregistrement pour la production, l'archivage et la diffusion; films pour la télévision |
| **BS** | Service de radiodiffusion sonore |
| **BT** | Service de radiodiffusion télévisuelle |
| **F** | **Service fixe** |
| **M** | Services mobile, de radiorepérage et d'amateur y compris les services par satellite associés |
| **P** | Propagation des ondes radioélectriques |
| **RA** | Radio astronomie |
| **RS** | Systèmes de télédétection |
| **S** | Service fixe par satellite |
| **SA** | Applications spatiales et météorologie |
| **SF** | Partage des fréquences et coordination entre les systèmes du service fixe par satellite et du service fixe |
| **SM** | Gestion du spectre |
| **SNG** | Reportage d'actualités par satellite |
| **TF** | Emissions de fréquences étalon et de signaux horaires |
| **V** | Vocabulaire et sujets associés |

|  |
| --- |
| ***Note****: Cette Recommandation UIT-R a été approuvée en anglais aux termes de la procédure détaillée dans la Résolution UIT-R 1.* |

*Publication électronique*

Genève, 2019

© UIT 2019

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, par quelque procédé que ce soit, sans l’accord écrit préalable de l’UIT.

RECOMMANDATION UIT-R F.1105-4[[1]](#footnote-1)\*

Utilisation des systèmes hertziens fixes pour l'atténuation des effets des catastrophes et les opérations de secours

(Question UIT-R 248/5)

(1994-2002-2006-2014-2019)

Domaine d'application

La présente Recommandation définit les caractéristiques des systèmes hertziens fixes (FWS) utilisés pour l'atténuation des effets des catastrophes et les opérations de secours. Plusieurs types de ces systèmes, y compris les équipements transportables, sont définis selon la capacité en canaux, les bandes de fréquences de fonctionnement, la distance de transmission et les conditions sur les trajets de propagation.

Des descriptions détaillées de ces systèmes sont également données dans l'Annexe 1 à titre d'orientation.

Mots clés

Service fixe, service mobile terrestre, atténuation des effets des catastrophes, opérations de secours, liaison de raccordement, système transportable

Recommandations et Rapports de l'UIT-R connexes

Recommandation UIT-R M.2015 – Dispositions de fréquences pour les systèmes de radiocommunication destinés à la protection du public et aux secours en cas de catastrophe conformément à la Résolution **646 (Rév.CMR-15)**

Rapport UIT-R F.2061 – Systèmes de radiocommunication du service fixe en ondes décamétriques

Rapport UIT-R F.2087 – Besoins pour les systèmes de radiocommunication en ondes décamétriques dans le service fixe

Abréviations

AMRT accès multiple par répartition dans le temps

ATM mode de transfert asynchrone (*asynchronous transfer mode*)

BER taux d'erreurs sur les bits (*bit error rate*)

CS station centrale (*central station*)

DRT duplex à répartition dans le temps

FWS système hertzien fixe (*fixed wireless system*)

MAQ modulation d'amplitude en quadrature

MDP-4 modulation par déplacement de phase quadrivalente

MROF multiplexage par répartition orthogonale de la fréquence

OS station terminale extérieure (*outdoor terminal station*)

P-MP point à multipoint

P-P point à point

PPDR protection du public et secours en cas de catastrophe (*public protection and disaster relief*)

SF service fixe

SHF ondes centimétriques (*super high frequency*)

STM mode de transfert synchrone (*synchronous transfer mode*)

UHF ondes décimétriques (*ultra high frequency*)

VHF ondes métriques (*very high frequency*)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

*a)* qu'il est essentiel de pouvoir disposer de télécommunications rapidement déployables pour l'atténuation des effets des catastrophes et les opérations de secours en cas de catastrophes naturelles, d'épidémies, de famines ou de situations d'urgence analogues;

*b)* qu'il faut mettre à disposition toutes les mesures possibles pour atténuer les effets des catastrophes naturelles;

*c)* que l'on dispose d'informations sur les systèmes de transmission de données haut débit et de grande capacité en raison du succès que connaissent les supports comme les systèmes fibre jusqu'au domicile (FTTH), les lignes d'abonné numérique (DSL), les téléphones mobiles, etc., qui permettent d'avoir des services de téléphonie, des services de transmission de données de texte, d'images ou toute une gamme de services IP;

*d)* que des équipements hertziens fixes transportables peuvent être utilisés pour l'exploitation, dans les opérations de secours, des liaisons radio ou par câble et peuvent concerner des applications à plusieurs bonds avec des équipements numériques ou analogiques;

*e)* que les équipements hertziens fixes utilisés pour l'atténuation des effets des catastrophes et les opérations de secours peuvent devoir être exploités dans des sites géographiques différents et des zones climatiques diverses, dans des conditions environnementales non maîtrisées et/ou avec des sources d'alimentation instables;

*f)* que les équipements hertziens fixes pour l'atténuation des effets des catastrophes et les opérations de secours peuvent devoir être utilisés dans des zones où les risques de brouillage préjudiciable sont importants;

*g)* que l'interopérabilité et l'interfonctionnement entre les systèmes hertziens fixes utilisés pour l'atténuation des effets des catastrophes et les opérations de secours et d'autres réseaux seraient un atout dans les situations d'urgence énoncées dans le *considérant* a);

*h)* que le rétablissement des communications en cas de catastrophe pourrait être facilité si on pouvait équiper un véhicule d'une liaison de raccordement mobile transportable et d'une station de base mobile transportable et amener ce véhicule jusqu'à la zone touchée par une catastrophe lorsque la liaison de raccordement mobile et la station de base en mode de fonctionnement normal sont toutes les deux endommagées par ladite catastrophe,

reconnaissant

*a)* qu'aux termes de la Résolution **646 (Rév.CMR-15)**, l'UIT-R est invité à poursuivre ses études techniques et à formuler des recommandations concernant la mise en œuvre technique et opérationnelle, selon qu'il conviendra, pour répondre aux besoins des applications de radiocommunication liées à la protection du public et aux secours en cas de catastrophe, en tenant compte des fonctionnalités et de l'évolution des systèmes existants ainsi que de la transition que devront éventuellement opérer ces systèmes et en particulier ceux de nombreux pays en développement, pour les opérations nationales et internationales;

*b)* qu'aux termes de la Résolution **647 (Rév.CMR-15)**, l'UIT-R est invité à continuer de procéder aux études nécessaires, conformément au point 1 du *décide* de ladite Résolution, pour élaborer et tenir à jour des lignes directrices appropriées relatives à la gestion du spectre, applicables aux situations d'urgence et aux opérations de secours en cas de catastrophe;

*c)* qu'aux termes de la Résolution UIT-R 55, il est demandé aux Commissions d'études compétentes de l'UIT-R d'entreprendre des études et d'élaborer des lignes directrices relatives à la gestion des radiocommunications pour prévoir ou détecter les catastrophes, pour en atténuer les effets et pour assurer les opérations de secours, en instaurant une collaboration et une coopération au sein de l'UIT et avec des organisations extérieures à l'Union;

*d)* qu'aux termes de la Résolution UIT-R 55, il est également demandé aux Commissions d'études compétentes de l'UIT-R de poursuivre leurs études sur les nouvelles technologies susceptibles de contribuer à la prévision ou à la détection des catastrophes, à l'atténuation de leurs effets et aux opérations de secours;

*e)* que la Recommandation UIT‑R M.2015 donne des indications sur les dispositions de fréquences pour les systèmes de radiocommunication destinés à la protection du public et aux opérations de secours en cas de catastrophe conformément à la Résolution **646 (Rév.CMR-15)**;

*f)* que les Rapports UIT-R F.2061 et UIT-R F.2087 traitent du rôle des systèmes de radiocommunication en ondes décamétriques dans les opérations de protection du public et de secours en cas de catastrophe (PPDR),

recommande

**1** que l'on envisage d'utiliser, pour l'atténuation des effets des catastrophes et les opérations de secours dans les zones dévastées ou pour le rétablissement des liaisons de transmission, les types suivants de systèmes hertziens fixes (FWS) (voir le Tableau 1);

TABLEAU 1

Types de systèmes hertziens fixes pour l'atténuation des effets   
des catastrophes et les opérations de secours

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Type | Caractéristique | Application |
| A | Equipement permettant d'établir rapidement une liaison téléphonique simple avec un centre de coordination national ou international | (1) (2) |
| B | Equipement comportant un ou plusieurs réseaux locaux et permettant de relier téléphoniquement un centre de télécommunications à 10 ou 20 stations d'utilisateur final environ | (1) |
| C | Equipement dont la capacité est de 6 à 120 canaux téléphoniques environ ou une liaison pour données, allant jusqu'à 6,3/8 Mbit/s, sur un trajet en visibilité directe ou quasi directe | (1) (2) |
| D | Equipement dont la capacité est de 12 à 480 canaux téléphoniques ou une liaison pour données, allant jusqu'à 34/45 Mbit/s, sur un trajet en visibilité directe ou sur un trajet avec obstacles ou bien encore sur un trajet transhorizon | (2) |

TABLEAU 1 (*fin*)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Type | Caractéristique | Application |
| E | Liaison téléphonique de grande capacité (> 480 canaux) ou liaison de données à débit élevé, pouvant atteindre STM-1 | (2) |
| F | Systèmes de radiocommunications de groupes ou individuelles simultanées utilisant des liaisons de radiocommunication individuelles point-multipoint entre une station centrale et un certain nombre de terminaux dans une région | (1), (3) |
| Types A à E: système transportable.  Application (1): pour les zones dévastées.  Application (2): en cas d'interruption des liaisons de transmission.  Application (3): pour l'atténuation des effets des catastrophes. | | |

**2** que les systèmes FWS transportables soient interconnectés en bande de base avec des systèmes en câble analogiques ou numériques au niveau des stations de répéteur;

**3** que les systèmes FWS transportables soient interconnectés avec les systèmes à fibres optiques au niveau des stations de répéteur, en des points disposant d'une puissance optique élevée;

**4** que les administrations et les concepteurs de systèmes s'inspirent, pour les caractéristiques des équipements, des informations figurant au § 1 de l'Annexe 1;

**5** que les objectifs de qualité de fonctionnement des liaisons utilisant des équipements hertziens fixes transportables ainsi que ceux des liaisons distinctes constituées par des équipements hertziens fixes transportables utilisés pendant le rétablissement des transmissions soient égaux aux objectifs de qualité de transmission fixés pour le service normal (voir le § 3 de l'Annexe 1);

**6** que les systèmes FWS transportables (types A à E) indiqués dans le Tableau 1, y compris l'Annexe 1 décrivant leurs caractéristiques, soient utilisés pour la liaison d'accès à une station de base dans les systèmes de communications mobiles qui sont utilisés dans les opérations de secours et les situations d'urgence (voir le § 2.6 et la Pièce jointe 2 de l'Annexe 1).

Annexe 1  
  
Descriptions des systèmes hertziens fixes utilisés pour l'atténuation   
des effets des catastrophes et les opérations de secours

# 1 Caractéristiques des systèmes

Pour chaque type de système décrit dans le Tableau 1 la capacité en canaux, les bandes de fréquences et la portée données dans le Tableau 2 sont appropriées.

TABLEAU 2

Caractéristiques de base

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Type d'équipement | | Capacité | Exemple de bandes de fréquences(1) | | Portée de transmission | |
| A | | 1-2 canaux | Ondes décamétriques (2-10 MHz) | | Jusqu'à 250 km ou plus | |
| B | | Réseau local doté de 10‑20 stations extérieures (plusieurs canaux) | Ondes métriques (50-88 MHz)  (150-174 MHz) Ondes décimétriques (335-470 MHz) | | Jusqu'à quelques km | |
| C | | De 6 à 120 canaux, 1,5/2 ou 6,3/8 Mbit/s | Ondes décimétriques (335-470 MHz)  (1,4-1,6 GHz) Ondes centimétriques (7-8 GHz)  (10,5-10,68 GHz) | | Jusqu'à 100 km | |
| D | | De 12 à 480 canaux 1,5/2, 6,3/8, 4 x 6,3/8 Mbit/s ou 34/45 Mbit/s | Ondes décimétriques (800-1 000 MHz)  (1,7-2,7 GHz) Ondes centimétriques (4,2-5 GHz) | | Trajet en visi-bilité directe ou trajet avec obstacles | |
| E | | 960-2 700 canaux  STM-0 (52 Mbit/s) ou STM-1 (155 Mbit/s) | Ondes centimétriques (4,4-5 GHz)   (7,1-8,5 GHz)  (10,5-10,68 GHz)  (10,7-11,7 GHz)  (11,7-13,2 GHz)  (14,4-15,23 GHz)  (17,85-17,97/  18,6-18,72 GHz)  (23 GHz) | | Jusqu'à plusieurs dizaines de km | |
| F | | 6 canaux AMRT par exemple jusqu'à 2000 appels individuels par exemple jusqu'à 200 appels de groupe | | Ondes métriques (54-70 MHz) | Jusqu'à 10 km (type)  Extension avec un ou des répéteurs | |
| AMRT: accès multiple par répartition dans le temps  STM: mode de transfert synchrone  (1) De nombreuses parties de ces bandes sont utilisées en partage avec des services par satellite. | | | | | | |

Lorsqu'il s'agit de liaisons en direction d'une station terrienne fonctionnant dans un service par satellite, les restrictions supplémentaires suivantes s'imposent:

– éviter l'emploi des bandes de fréquences attribuées aux liaisons espace vers Terre;

– l'utilisation de bandes de fréquences attribuées aux liaisons Terre vers espace peut créer des problèmes;

– éviter l'emploi de systèmes transhorizon (type D).

Il faut, si possible, éviter l'emploi de bandes susceptibles d'être utilisées ou dont l'utilisation est envisagée pour les communications interurbaines. Elles peuvent cependant être utilisées pour les équipements du type E, après examen des problèmes de brouillage par l'administration concernée.

# 2 Principes techniques

## 2.1 Liaisons de faible capacité (système du type A)

Pour les équipements transportables à 1 ou 2 canaux à ondes décamétriques, on ne devrait employer que des composants à semi-conducteurs; ils devraient être conçus de manière à pouvoir mettre les émetteurs hors circuit lorsqu'ils ne sont pas utilisés, afin d'économiser les batteries et de limiter le risque de brouillage.

Par exemple, une station terminale de 100 W à bande latérale unique avec composants semi‑conducteurs, fonctionnant dans une bande limitée, par exemple entre 2 à 8 MHz, avec antenne fouet, pourrait avoir une portée atteignant 250 km. L'exploitation en simplex (l'émetteur et le récepteur utilisant la même fréquence), avec un synthétiseur de fréquences permettant d'assurer un choix rapide et étendu des fréquences en présence de brouillage et permettant de faciliter l'établissement de la liaison en cas d'urgence, donne jusqu'à 24 h de fonctionnement à partir d'une batterie relativement petite (en supposant que l'émetteur ne soit pas employé de façon excessive). On peut charger la batterie à partir d'une génératrice montée sur un véhicule et tous les éléments peuvent être transportés à la main en terrain difficile.

## 2.2 Réseaux locaux de radiocommunication (système du type B)

Les réseaux de radiocommunication du type B sont envisagés comme des centres locaux assurant des radiocommunications sur canal unique avec 10 à 20 stations extérieures et fonctionnant sur ondes métriques ou décimétriques jusqu'à 470 MHz environ. On pourrait utiliser à cette fin les équipements à canal unique et à canaux multiples du service mobile terrestre.

## 2.3 Liaisons pouvant compter jusqu'à 120 canaux ou 6,3/8 Mbit/s (système du type C)

Il existe des équipements qui peuvent être transportés par route, par chemin de fer ou par hélicoptère. Ces équipements avec leur système d'alimentation, peuvent être facilement et rapidement installés et mis en service. La capacité des équipements est comprise, environ, entre 1,5/2 et 6,3/8 Mbit/s, selon les besoins, la topographie du terrain et d'autres facteurs.

Il est préférable d'utiliser ici un équipement fonctionnant en courant continu ou un équipement en courant alternatif facilement commutable à une prise de courant continu. On peut l'associer à des antennes légères à gain élevé, du type Yagi ou des antennes-réseaux, qui permettent d'atteindre une portée allant jusqu'à 100 km en visibilité directe, mais qui peuvent aussi fonctionner malgré certains obstacles, tels que des arbres, sur des trajets plus courts. Il convient de donner la préférence à de simples poteaux haubanés ou télescopiques qui peuvent être orientés à partir du sol. Si l'on a recours à des antennes séparées pour l'émission et la réception, avec polarisations croisées, il est commode de relier tous les émetteurs à des antennes polarisées à 45 degrés (du haut à droite vers le bas à gauche, face au trajet, en se plaçant derrière l'antenne); si les antennes du récepteur et de l'émetteur sont montées sur le même sous-ensemble, avec des connecteurs mâles et femelles, il ne peut y avoir de confusion quant au plan de polarisation à choisir, car les signaux à la réception auront toujours une polarisation croisée par rapport aux signaux à l'émission.

En cas de catastrophe, des systèmes hertziens fixes peuvent être nécessaires pour assurer des liaisons vers de multiples centres d'évacuation[[2]](#footnote-2) avec diverses portées de transmission pouvant accroître le risque de brouillage préjudiciable. Par conséquent, une modulation adaptative et une commande de la puissance d'émission peuvent être nécessaires. Il est préférable d'utiliser une fréquence unique, ou des fréquences prédéterminées pouvant être sélectionnées, afin d'éliminer le plus grand nombre possible de variables pendant le réglage initial de l'équipement. Le fait de pouvoir sélectionner correctement les fréquences d'émission et de réception sur une large gamme de fréquences est un avantage.

Afin de réduire le temps nécessaire pour intervenir plus rapidement, un mécanisme spécifique de sélection des canaux radioélectriques appropriés devrait être utilisé pour déterminer les paramètres adaptatifs et/ou les fréquences d'émission et de réception à utiliser, en particulier pour les catastrophes de grande ampleur, lorsque peu d'experts en conception de liaisons radioélectriques, voire aucun, sont disponibles.

Il est préférable également d'employer un câble souple à remplissage de mousse ou à diélectrique solide, car ils seront moins vulnérables aux dommages mécaniques ou aux effets de l'humidité.

La Pièce jointe 3 de l'Annexe 1 donne un exemple de système du type C et présente un exemple de mécanisme spécifique de sélection des canaux radioélectriques appropriés.

## 2.4 Liaisons jusqu'à 480 canaux ou 34/45 Mbit/s (système du type D)

Il existe des équipements pouvant être transportés par route, par chemin de fer ou par hélicoptère; il est facile d'installer rapidement ces équipements, avec leur système d'alimentation, et de les mettre en service. Selon les besoins, la topographie ou d'autres facteurs, leur capacité peut atteindre approximativement de 12 à 480 canaux téléphoniques. L'emploi de récepteurs ayant un faible facteur de bruit et de démodulateurs spéciaux, ainsi que le recours à la réception en diversité, permet de réduire les dimensions des antennes et des systèmes d'alimentation ainsi que la puissance des émetteurs par rapport aux installations transhorizon de type classique.

Dans le cas de trajets en visibilité directe ou de trajets partiellement occultés, on peut utiliser des équipements transportables qui peuvent eux aussi être déployés rapidement mais qui ont une capacité de transmission pouvant aller jusqu'à 34/45 Mbit/s. Il est préférable d'utiliser des équipements fonctionnant en courant continu ou des équipements en courant alternatif automatiquement commutables à une prise de courant continu. On peut les associer à des antennes‑réseaux légères ou à des antennes à panneau plat qui permettent d'atteindre une certaine portée en visibilité directe, mais qui peuvent aussi fonctionner malgré certains obstacles, par exemple des arbres, sur des trajets plus courts. Il convient de donner la préférence à de simples poteaux haubanés ou télescopiques qui peuvent être orientés à partir du sol.

Le fait de pouvoir sélectionner correctement les fréquences d'émission ou de réception sur une large gamme de fréquences est un avantage.

## 2.5 Liaisons de grande capacité (système du type E)

Pour les bandes de fréquences élevées et des capacités de 960 canaux téléphoniques ou STM-0 et plus, il est recommandé d'intégrer l'équipement radioélectrique directement dans l'antenne. En ce qui concerne l'équipement transportable, il faudrait donner la préférence à des appareils dotés de réflecteurs d'un diamètre inférieur à 2 m. L'interconnexion des répéteurs aux fréquences intermédiaires étant souhaitable, on devrait ménager la possibilité d'une interconnexion aux fréquences intermédiaires entre les équipements en coffret aux fréquences radioélectriques.

Cependant, étant donné que l'équipement à «court-circuiter» en cas d'urgence ou pour une utilisation temporaire se trouvera très probablement au niveau du sol, le câble de commande devrait amener la fréquence intermédiaire à l'unité de commande au niveau du sol également. Les antennes des équipements utilisés dans les opérations de secours seront vraisemblablement plus petites que celles des liaisons hertziennes fixes et il importe par conséquent que la puissance à la sortie des émetteurs soit aussi élevée que possible et le facteur de bruit des récepteurs aussi bas que possible. Il est préférable d'utiliser un équipement fonctionnant sur batteries; des alimentations à 12 V, 24 V, ou l'une et l'autre, pourront convenir si les batteries peuvent être rechargées à partir de la génératrice ou des alternateurs de tout véhicule disponible.

Une autre solution consisterait à loger l'équipement dans un certain nombre de conteneurs, ce qui faciliterait le transport. De plus, chaque conteneur pourrait comporter des dispositifs permettant l'installation rapide d'un certain nombre d'émetteurs et de récepteurs. Le nombre maximal d'émetteurs-récepteurs pouvant être logés dans un conteneur dépendra des dimensions et du poids à respecter, compte tenu d'un éventuel transport par hélicoptère, par avion ou par tout autre moyen. Il est en outre préférable d'utiliser des équipements alimentés par le réseau. Les systèmes hertziens fixes fonctionnent généralement en visibilité directe. Pour les systèmes hertziens fixes numériques, l'interface doit être basée sur le débit primaire (2 Mbit/s (E1) ou 1,5 Mbits/s (T1)) ou 155,52 Mbit/s (STM-1).

## 2.6 Utilisation à bord d'un véhicule d'équipements du SF transportables (système du type D ou E) conjointement avec des stations de base mobiles transportables

L'une des principales utilisations des systèmes FWS est la fourniture d'une liaison de raccordement mobile, laquelle peut être également assurée à l'aide d'un système câblé par exemple à fibres optiques.

Une catastrophe de grande ampleur risque d'endommager et de rendre inutilisables non seulement la liaison d'accès à une station de base (qu'il s'agisse d'une liaison utilisant un système FWS ou un système câblé) mais aussi la station de base mobile. Par conséquent, une liaison de raccordement transportable utilisant un système FWS et une station de base mobile transportable devraient être installées à bord d'un véhicule, pour que les deux équipements puissent facilement être interconnectés dans la zone touchée par la catastrophe. Un tel schéma de fonctionnement permet de rétablir l'infrastructure de télécommunication de manière efficace et de desservir rapidement les utilisateurs finals.

A titre d'exemple, la Pièce jointe 2 de l'Annexe 1 présente le système pour les opérations de secours en cas de catastrophe, installé à bord d'un véhicule qui a été conçu à cette fin.

## 2.7 Système régional de communications simultanées (système du type F)

Ce type de système fonctionne comme un système point-multipoint en temps ordinaire et, en situation d'urgence, est utilisé en particulier pour les communications pour les secours en cas de catastrophe.

Une station centrale (SC) située dans un bureau local/municipal envoie des informations publiques à des stations terminales extérieures ou à des récepteurs intérieurs nécessaires pour établir les communications quotidiennes entre le bureau et les résidents. La station centrale collecte aussi auprès des stations extérieures – caméras de télésurveillance, appareils de mesure – ou auprès de systèmes de prévention des catastrophes utilisés dans d'autres districts des données ou des informations pour la prévention des catastrophes. Il peut s'agir de données météorologiques, d'avis de tempête ou d'incendie. Ces communications courantes se font en mode AMRT-DRT.

Lorsque les stations extérieures sont éloignées de la station centrale, on peut utiliser une station de répéteur (ou plusieurs stations en série). Les stations de répéteur peuvent fonctionner comme une station extérieure et sont dotées d'une fonction de communication interactive.

Si une catastrophe survient ou menace de survenir, la station centrale envoie les informations nécessaires ou les avis de tempête, de tremblement de terre ou de tsunami aux habitants par haut‑parleurs ou sur les écrans dont sont équipées les stations extérieures et le récepteur intérieur. Ces informations en liaison descendante sont transmises en diffusion simultanée.

Les communications interactives entre la station centrale et les différentes stations extérieures sont possibles même si une diffusion, en mode simultané, est en cours; on utilise alors d'autres créneaux temporels en mode AMRT‑DRT. Par conséquent, des informations importantes en provenance de la zone dévastée peuvent être transmises efficacement à la station centrale, notamment des informations sur la situation en ce qui concerne les opérations de secours, sur les ressources nécessaires de façon urgente ou sur la sécurité des habitants.

Pour tout complément d'information, se reporter à la Pièce jointe 1 de l'Annexe 1.

# 3 Qualité de transmission

Dans le cas des systèmes du type A, le niveau de bruit dépend essentiellement des antennes et de la longueur du trajet considéré.

Pour les systèmes des types B et C, il est plus probable, en revanche, que la qualité de transmission dans les opérations de secours sera la même que dans des conditions normales de service. Pour les systèmes numériques, on peut utiliser à titre indicatif un TEB minimum durable  1  10−8.

La qualité de transmission du système du type D dépend largement, comme dans le cas de l'équipement du type A, de l'emplacement des stations terminales et de la taille des antennes. Pour les systèmes numériques, on peut utiliser à titre indicatif un TEB minimum durable  1  10−8.

Eu égard à la nécessité d'utiliser des antennes de moins grandes dimensions et des puissances d'émission plus faibles que pour les liaisons fixes, il faut s'attendre à ce que la qualité de transmission du système du type E soit inférieure à celle qui est normalement exigée pour les communications interurbaines. La qualité de fonctionnement devra cependant être telle que le réseau puisse continuer d'assurer toutes les fonctions qu'il est normalement appelé à exercer. Voici des indications sur la qualité de fonctionnement dans de telles conditions d'urgence:

– le TEB des systèmes numériques doit être inférieur à 1  10−8.

Pour un système du type F, il faut:

*  TEB 1  10−3 pour les terminaux de récepteurs intérieurs.

–  TEB 1  10−4 pour les terminaux extérieurs équipés de haut-parleurs.

Pièce jointe 1   
de l'Annexe 1  
  
Caractéristiques et applications d'un système numérique régional de communications simultanées utilisé pour la prévention   
des catastrophes et les opérations de secours

Un système numérique régional de communications simultanées (RDSCS) basé sur la norme ARIB STD‑T86[[3]](#footnote-3) a été mis au point pour la prévention des catastrophes et les opérations de secours, c'est‑à‑dire un système permettant de collecter des données ou des informations afin de prévenir les catastrophes ou les dommages causés par les catastrophes et de transmettre les informations nécessaires ou des messages d'alerte aux habitants, en plus des communications de données et des communications téléphoniques entre le bureau central et les habitants.

Le fait d'implanter la station centrale dans le bureau local et un certain nombre de terminaux dans la région permet au système d'assurer des communications de groupe ou des communications simultanées, en plus des communications individuelles point-multipoint entre la station centrale et les terminaux.

La station centrale collecte les données ou les informations nécessaires pour prévenir les catastrophes ou les dommages causés par les catastrophes, données qui sont fournies par les caméras de surveillance, les appareils de télémesure, le personnel, etc. (terminaux extérieurs AMRT) ou par d'autres systèmes de prévention des catastrophes (téléphone ou télécopie). La station centrale transmet donc les informations nécessaires ou les messages d'alerte aux habitants via les terminaux extérieurs et les récepteurs intérieurs par haut-parleurs ou sur des écrans en mode de diffusion simultanée.

Chaque terminal extérieur peut communiquer en mode interactif avec la station centrale fonctionnant en DRT (duplex par répartition temporelle). Six intervalles de temps AMRT permettent d'assurer des communications individuelles même en période de diffusion simultanée.

Jusqu'à 2 000 appels individuels ou 200 appels de groupe peuvent être acheminés sur les six canaux AMRT, la capacité dépendant toutefois du modèle du fabricant.

Dans un schéma MAQ-16 (modulation d'amplitude en quadrature), le débit de transmission peut être de 45 kbit/s pour un espacement des canaux radioélectriques de 15 kHz, la collecte des données d'images étant assurée au niveau de la station centrale et l'affichage des textes au niveau des terminaux.

Pour les terminaux qui sont éloignés de la station centrale, l'installation d'un répéteur assurant une fonction de «dropout» permet aux terminaux d'accéder à un répéteur ainsi qu'à la station centrale. Si nécessaire, deux ou plus de deux répéteurs pourraient être installés en série. Grâce aux répéteurs, la puissance en sortie de l'émetteur de chaque terminal extérieur pourrait être de 10 W ou moins. En mode DRT et AMRT, le fait que les terminaux extérieurs consomment peu d'énergie permet d'utiliser l'énergie solaire ou l'énergie solaire en combinaison avec l'énergie éolienne.

Dans cette configuration, l'interopérabilité entre les terminaux ou les systèmes de différents fournisseurs est assurée, ce qui permet d'amener sur le lieu de la catastrophe, pour les opérations de secours, les équipements situés dans d'autres zones.

En temps ordinaire, le système est utilisé pour diffuser des messages d'alerte d'ouragans, d'incendies ainsi que pour assurer les communications quotidiennes entre le bureau local et les habitants.

*Résumé des spécifications techniques:*

Bande de fréquences: 54-70 MHz

Espacement entre les canaux: 15 kHz

Puissance de l'émetteur: 10 W ou moins

Vitesse de transmission: 45 kbit/s

Schéma de modulation: MAQ-16

Méthode de communication: AMRT-DRT

CODEC vocal: CODEC vocal à grande efficacité 16 kbit/s pour utiliser des haut-parleurs.

Pièce jointe 2   
de l'Annexe 1  
  
Utilisation à bord d'un véhicule d'équipements du SF transportables conjointement avec une station de base mobile transportable pour des opérations de secours en cas de catastrophe

Le système FWS transportable utilise les différentes bandes de fréquences, c'est à dire certaines des bandes de fréquences données en exemple dans le Tableau 2 (rangée E), en fonction de la situation de brouillage et/ou de la distance de transmission nécessaire dans la zone touchée par la catastrophe. Les systèmes fonctionnant dans la partie supérieure des bandes des 4 GHz et des 18 GHz sont légers et petits, et sont par conséquent faciles à installer dans un véhicule et à utiliser. Le Tableau 3 présente les principales spécifications de ces systèmes.

Le Tableau 4 présente les spécifications principales de la station de base mobile transportable devant être interconnectée au système FWS transportable. Le diagramme théorique général d'un tel système est présenté dans la Fig. 1.

TABLEAU 3

Principales spécifications des systèmes FWS transportables destinés à être utilisés   
à bord d'un véhicule pour les opérations de secours en cas de catastrophe

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Bande de fréquences(1) | Capacité | Interface | Type d'antenne | Distance de transmission |
| Partie supérieure de la bande des 4 GHz (4,92‑5,0 GHz) | 7-35 Mbit/s | 100BASE-TX(2) | Panneau plat de 36 cm (10,5-10,68 GHz) | 10 km |
| Bande des 18 GHz (17,85‑17,97/18,6-18,72 GHz) | 155,52 Mbit/s | STM-1 | Diamètre de la parabole 0,4-1,2 m | 3,5 km |
| (1) Le canal RF est sélectionné dans la bande de fréquence attribuée.  (2) Connecté au multiplexeur via le convertisseur Ether/ATM. | | | | |

TABLEAU 4

Exemples de paramètres de station de base mobile transportable destinée à être utilisée   
à bord d'un véhicule pour les opérations de secours en cas de catastrophe

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Bande de fréquences | Largeur de bande (nombre de porteuses) | Type d'antenne |
| 800 MHz (830-845/875-890 MHz)(3)  2 GHz (1 940-1 960/2 130-2 150 MHz) | 15 MHz (3 porteuses)(1) 20 MHz (4 porteuses)(1) | Antenne à réflecteur diode (40 cm × 37 cm)  Antenne à réflecteur diode (23 cm × 42 cm)(2) |
| (1) La largeur de bande d'une porteuse est de 5 MHz.  (2) Ouverture maximale.  (3) Ces bandes de fréquences sont utilisées pour les communications publiques dans le service mobile terrestre. | | |

La Figure 1 illustre le diagramme théorique du système installé à bord d'un véhicule et destiné à être utilisé pour les opérations de secours en cas de catastrophe fonctionnant dans la partie supérieure de la bande de 4 GHz.

FIGURE 1

Diagramme théorique du système installé à bord d'un véhicule et destiné à être utilisé pour les opérations de secours   
en cas de catastrophe, fonctionnant dans la partie supérieure de la bande de 4 GHz



Pièce jointe 3   
de l'Annexe 1  
  
Systèmes hertziens fixes pour les opérations de secours en cas de catastrophe avec un mécanisme spécifique de sélection des canaux radioélectriques

Les systèmes FWS pour les opérations de secours en cas de catastrophe utilisent diverses bandes de fréquences, comme indiqué dans le Tableau 2, en fonction de la capacité ou de la portée de transmission. Parmi les systèmes présentés dans le tableau, le système du type C utilise les ondes décimétriques ou centimétriques et la portée de transmission peut atteindre 100 km. Dans ce système, les topologies P-P et P-MP sont possibles et pour la topologie P-MP, une station centrale peut desservir jusqu'à huit stations terminales. L'équipement de ce système, qui se compose d'une antenne, d'une unité radiofréquence et d'une unité intérieure, est transportable et facile à installer dans un véhicule.

Pour assurer les communications dans le cas de catastrophes de grande ampleur pouvant nécessiter des liaisons de communication avec différentes distances, des mécanismes de modulation adaptative et de commande de la puissance d'émission sont adoptés. Le mécanisme de commande de la puissance d'émission permet également de réduire les brouillages inutiles causés à d'autres systèmes et, par conséquent, d'augmenter le nombre de centres d'urgence pouvant être connectés. Un diagramme théorique de ce système est illustré à la Fig. 2.

TABLEAU 5

Exemple de spécifications principales du système FWS pour les   
opérations de secours en cas de catastrophe au Japon

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Bande de fréquences | Modulation | Capacité | Topologie | Distance de transmission |
| Ondes décimétriques  (417,5-420,0 MHz/ 454,9125-457,3625[[4]](#footnote-4) MHz) | MROF (modulation adaptative MDP‑4/MAQ‑16/ MAQ-64) | 16 canaux  1,7 Mbit/s | P-P  P-MP (jusqu'à huit stations terminales) | Jusqu'à 50 km |

Figure 2

Diagramme théorique du système FWS pour les catastrophes de grande ampleur



Dans le cas de catastrophes de grande ampleur, il se peut qu'un grand nombre de centres d'évacuation aient besoin d'urgence de lignes téléphoniques et de systèmes de communication de données. En règle générale, il est impossible de prédire ou de déterminer quels bâtiments de stations du SF connectés aux réseaux de l'opérateur continueront d'exister après une catastrophe, de sorte qu'il est impossible de calculer de manière détaillée les caractéristiques des liaisons radioélectriques avant la survenue d'une catastrophe de grande ampleur. Par conséquent, dans le cas d'une catastrophe de grande ampleur, des calculs complexes sont nécessaires pour sélectionner les fréquences d'émission et de réception appropriées tout en réduisant les brouillages inutiles causés à d'autres réseaux et en augmentant le nombre de centres d'évacuation desservis avec un nombre limité de canaux radioélectriques. Dans certains cas, peu d'experts en conception de liaisons radioélectriques, voire aucun, seront disponibles pour effectuer ces calculs. Pour ce type de situation, un mécanisme spécifique a été mis au point, qui a les fonctions suivantes:

– Sélection d'un canal radioélectrique approprié.

– Détermination de la puissance d'émission des stations du SF.

– Détermination des directions de l'antenne des stations du SF.

– Estimation du débit entre une station centrale et une station terminale.

Ce mécanisme utilise la méthode de prévision de la Recommandation UIT-R P.1812 pour calculer l'affaiblissement de propagation. La Figure 3 montre un exemple de calcul dans la zone métropolitaine de Tokyo au Japon. Sur cette figure, les cercles correspondent aux zones de couverture d'une station centrale du SF et les segments correspondent aux liaisons de communication entre une station centrale et une station terminale. Le nombre de canaux radioélectriques est de sept et les cercles de même couleur sur la Fig. 3 correspondent aux mêmes canaux radioélectriques d'émission et de réception. D'après les résultats obtenus, 25 stations centrales peuvent desservir environ 200 centres d'évacuation avec sept canaux radioélectriques d'émission/réception.

Figure 3

Exemple de calcul à partir d'un mécanisme spécifique de sélection des canaux radioélectriques appropriés



1. \* Il convient de porter la présente Recommandation à l'attention de la Commission d'études 2 du Secteur du développement des télécommunications et aux commissions d’études compétentes de l'UIT-T. [↑](#footnote-ref-1)
2. Emplacements où vivent provisoirement les personnes touchées par la catastrophe. [↑](#footnote-ref-2)
3. <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/itu/itu-arib_std-t86v1.0_e.pdf>. [↑](#footnote-ref-3)
4. Il n'existe actuellement aucune Recommandation UIT-R relative aux dispositions des canaux du SF dans la bande de fréquences 454,9125-457,3265 MHz. [↑](#footnote-ref-4)